

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Tout ce qu'il faut savoir

La Commune de GARGENVILLE peut vous louer un espace, avec cuisine annexe, pour vos réunions ou cérémonies familiales.

Les salles sont exclusivement réservées aux résidents Gargenvillois et assimilé (cf règlement des salles):

- **LA SALLE DES FETES** (Place du 8 mai 1945) : où peuvent être loués :
 - La Grande Salle (superficie de 567m² ; capacité de 380 personnes maximum)
 - La Salle Annexe (superficie de 252m² ; capacité de 120 personnes maximum)
 - Le Sous-sol (superficie de 364m² ; capacité de 75 personnes maximum)

- **LA SALLE POLYVALENTE D'HANNEUCOURT** (superficie de 247m² ; capacité de 120 personnes maximum)

Les locations s'étendent :
soit sur 24 heures :

- Samedi matin de 08h30 jusqu'au lendemain matin 08h30 ;
- Dimanche matin de 09h00 jusqu'au dimanche soir 21h30

soit sur un week-end : du samedi matin 08h30 jusqu'au dimanche soir 19h30.

Pour tous renseignements :

Service des Locations de Salles Communales :
Sabrina DE ALMEIDA au 01.30.98.85.30 (ou 01.30.98.89.00 Standard)

M. Bruno GRANELET Gardien de la Salle des Fêtes au 06 82 67 75 39 ou au 01 30 93 62 18.
M. Patrice CHAUMEAU Gardien de la salle Polyvalente au 06 80 24 41 62.

Selon votre choix de salle, vous devez adresser en Mairie de GARGENVILLE un courrier à l'attention de Monsieur le Maire, en utilisant si vous le souhaitez le modèle de lettre ci-joint, indiquant les précisions indispensables à nous apporter.

Signalons que les demandes de réservation se font uniquement par courrier ou par mail à l'adresse suivante : associations@ville-gargenville.fr

Au courrier de réservation doivent être joints les justificatifs demandés, **tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

La réservation est réputée effective après confirmation par courrier de la Mairie.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES - ANNÉE 2021

TARIFS GARGENVILLOIS

(Concernant les particuliers, les entreprises et les associations de Gargenville)

DESIGNATION DES SALLES	TARIF GARGENVILLOIS 2021	
	1 Jour*	2 jours Consécutifs**
Grande Salle de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	578,00 €	867,00 €
Salle Annexe (avec cuisine)	464,00 €	695,00 €
Sous-sol SDF (avec cuisine)	331,00 €	496,00 €
Salle Polyvalente (avec cuisine)	452,00 €	679,00 €
Grande Salle de la Salle des Fêtes (pour les entreprises Gargenvilloises en journée du lundi au vendredi)	578,00 €	867,00 €

La cuisine contient : lave-vaisselle/réfrigérateur/plaques-chauffantes

Le montant de la caution versée est toujours le double du montant de la location.

TARIFS POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS EXTRA MUROS PAS DE LOCATION AUX PARTICULIERS EXTRA-MUROS

DESIGNATION DES SALLES	TARIF EXTRA MUROS 2021	
	1 Jour*	2 jours Consécutifs**
Grande Salle de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	937,00 €	1 405,00 €
Salle Annexe (avec cuisine)	541,00 €	812,00 €
Sous-sol SDF (avec cuisine)	541,00 €	812,00 €

La cuisine contient : lave-vaisselle/réfrigérateur/plaques-chauffantes

Le montant de la caution versée est toujours le double du montant de la location.

**1 jour* correspond à une location soit du samedi, soit du dimanche.
2 jours consécutifs** correspondent à une location du samedi et du dimanche.**

EXEMPLE DE LETTRE POUR DEMANDE DE RESERVATION

M., Mme, Mlle,.....

(Rayer les mentions inutiles)

Adresse :.....

.....

78440 GARGENVILLE

Tél. :

Mail :@.....

à
Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
Avenue Melle Dosne
CS 2421
78440 GARGENVILLE

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur, par la présente, de vous demander de bien vouloir me louer la salle :

.....

Le samedi *et /ou

Le dimanche *

En vue de l'organisation :

(ex. : Mariage de ma fille ou de mon fils, baptême de mon enfant, anniversaire, etc ...)

et devant rassembler environ personnes.

Je joins à la présente :

- **une pièce d'identité**

- **un justificatif de domicile**

- **un justificatif relatif à l'objet de location** (*pour un mariage : copie de la publication des bans et photocopie des pièces d'identités des futurs époux, pour un baptême : attestation de l'autorité officiant, pour un anniversaire : copie du livret de famille ou de la pièce d'identité de la personne concernée, pour un départ en retraite : justificatif de retraite*)

Je certifie ne pas agir au bénéfice d'un tiers, autre qu'un membre de ma famille résident chez moi.

Lors de la confirmation de réservation, je joindrai une attestation d'assurance spécifique de type " Responsabilité Civile Organisateur de Manifestations". (Généralement inclus avec l'assurance habitation ; merci de bien vouloir vous renseigner auprès de votre assurance.)

Date et signature.